



La Tribune d'Enchenberg

N° 03/2012

Le journal de la commune d'Enchenberg



*Nouvelle place de
l'Eglise*

Octobre 2012 !!



*Nouveau Parking
du Presbytère*

Auberge sainte - Vérène

Plat du jour du lundi au samedi à midi
Carte et menus dimanche midi
Carte, pizzas et tartes flambées vendredi soir,
samedi soir et dimanche soir

Fermé le mardi à partir de 15 H
et le mercredi toute la journée

1, rue centrale
57415 ENCHENBERG

03.87.96.43.68
aubergesainteverene@orange.fr

BROYAGE DE BOIS = PLAQUETTES FORESTIÈRES POUR CHAUFFAGE OU PAILLAGE

*Nous faisons,
place nette !*

A VOTRE SERVICE
également pour :
• TRAVAUX
de TERRASSEMENT
• FAUCHAGE
• DÉBROUSSAILLAGE



STB

3, annexe Guisberg
57415 ENCHENBERG
Tél. 03 87 96 44 12

Sanitaire-Chauffage-Climatisation, Solaire



Daniel Schoendorf et Fils

11, rue de Lambach
57415 ENCHENBERG,
☎ 03.87.96.41.72



BOUCHERIE-CHARCUTERIE "TRAITEUR" AU CŒUR DES SAVEURS

3 Rue Centrale
57415 ENCHENBERG

Tél 03.87.06.84.72

06.78.80.80.90

www.aucoeurdessaveurs.fr

Petits plats et Sandwichs frais tous les jours

Ouvert du lundi au vendredi
De 8h-12h et 15h30-18h30 / Le samedi 7h-16h non stop
Fermé le lundi

EPICERIE – TABAC - PRESSE RELAIS POSTE COMMERCE



BURGUN Michèle
23 Rue Centrale
57415 ENCHENBERG
Tél : 03.87.96.38.71

Clean'Adom Le Pressing mobile Chez Vous

Nettoyage, rénovation, désinfection par vapeur

Vogelgesang Bertrand
Auto Entrepreneur

52d rue de Rohrbach
57415 ENCHENBERG
France

Tél : 06 15 63 90 47
cleanadom@bbox.fr



LA TRIBUNE D'ENCHENBERG – Octobre 2012 n° 3
Revue officielle d'information municipale diffusée
gratuitement à 600 exemplaires.

MAIRIE D'ENCHENBERG 57415 – Tél 03 87 96 38 78

– www.enchenberg.fr

Courriel : mairie.enchenberg@wanadoo.fr

Responsable de la publication : M HEN Laurent
Responsable de la commission : M Laurent BICHLER
Conception et réalisation : Mme MEHLINGER Monique
Photos : M BICHLER Laurent
Membres de la commission : SCHIRMANN Antoine,
MEYER Chantal, VOGEL Nadine, KUGEL Corine,
GRAD Christian, Oswald François, BONNOT Rolande

L'éditorial de la La Tribune d'Enchenberg Octobre 2012

Mairie - 57415 ENCHENBERG

Tél. 03.87.96.38.78

Fax 03.87.96.35.57

<http://www.enchenberg.fr>

Courriel : mairie.enchenberg@orange.fr

Le mot du Maire

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que je m'adresse à vous dans cet éditorial de "l'après saison" et à n'en pas douter l'automne prend ses quartiers.

Dans vos jardins, autour de nos rues, en lisière de nos forêts, tout semble suivre le chemin du retour vers la tranquillité...

Au sein de notre belle bourgade, c'est aussi un peu le cas avec la disparition des engins de travaux et autres feux qui ont rythmé le quotidien d'une si grande part de l'année 2012.

Aujourd'hui, alors que le marquage au sol vient d'être posé et dans l'attente de la mise en place des panneaux de signalisation et de l'effacement définitif des réseaux, "suspendus" à l'intervention d'ERDF, le centre village a pleinement réussi sa mutation.

Dans la rue de Lemberg également, les travaux de pose de la nouvelle conduite d'eau se sont achevés et sans vouloir provoquer le destin, il est incontestable que la fiabilité et la sécurité de la distribution de l'eau ne s'en retrouvent qu'améliorés.

Du côté de la salle polyvalente, les travaux sont également terminés et le temps du gros œuvre a cédé sa place à nos employés communaux, affairés aux derniers coups de pinceaux.

C'est aujourd'hui un bel outil mis à la disposition des associations, de l'inter association, de l'ensemble de la communauté. Bien au-delà d'une simple annexe de stockage, c'est également l'opportunité de revoir l'aménagement des parties existantes et notamment du secteur de la cuisine qui se révèle

aussi peu fonctionnel que conforme aux exigences sanitaires, qui est aujourd'hui envisageable.

A côté des travaux intérieurs, vous êtes nombreux à me demander ce qu'il advient de notre projet de lotissement, pour lequel les semaines et les mois passent, sans que le moindre coup de pelle soit donné...

Alors que le permis de lotir est toujours à l'instruction auprès des services de l'Etat et qu'une étude de passage des eaux d'assainissement sous la voie ferrée est entre les mains de Réseau Ferré de France, nous attendons aujourd'hui... des "fouilles archéologiques préventives" prévues pour la fin du mois d'octobre.

En résumé, il va falloir s'armer (encore) d'un peu de patience, mais l'intérêt porté par plusieurs acquéreurs potentiels semble témoigner de l'attrait de cette belle zone à lotir que le Conseil Municipal a décidé de vendre au pris de 3 300€HT l'are. Un prix de vente qui vise autant l'attractivité envers de futurs acquéreurs, que l'objectif d'assurer un équilibre financier à l'opération.

Oui, car au centre de toutes nos décisions, le fil conducteur reste encore et toujours celui de préserver nos capacités d'investissement, comme celles du remboursement de nos emprunts. Ce souci d'essayer de concilier au mieux notre volonté de continuer à travailler, tout en restant prudent, m'a dès le début de mon court mandat conduit à m'adresser au monde associatif en leur exposant ma vision de l'effort collectif.

Concrètement, bon nombre d'entre vous avez eu l'occasion d'entendre parler de mes idées "d'incitation à l'économie", des radiateurs en passant par l'éclairage dans les bâtiments communaux. Nombreuses ont été les réactions à mes idées de réduction des coûts de l'énergie. Oui les réticences à ce changement ont été, soyons sincère, importantes au départ et je n'ai cessé d'essayer de convaincre, de comparer, de sensibiliser tous les utilisateurs des locaux publics aux coûts croissants auxquels la commune doit faire face.

Oui bien évidemment, j'ai pu mesurer d'emblée combien il pourrait paraître insignifiant de réclamer une participation financière à nos associations pour partager ensemble les factures liées à l'électricité, au gaz... Oui, il est vrai que lorsqu'un budget communal brasse des centaines de milliers d'euros, quelques centaines ne semblent souffrir d'aucune comparaison ! Mais justement, j'ai toujours été convaincu qu'il n'y a pas de petites économies et que face à la rigueur qui touche tant de vos voisins, vos amis, parfois même vous-même qui comptez les jours avant de commander le fioul pour l'hiver, qui reportez des achats parce que votre budget n'est pas extensible... et bien face à ces difficultés, il m'a

toujours paru essentiel que la commune fasse preuve de sensibilité, son budget étant avant tout le vôtre.

Par ailleurs, j'ai également mesuré le risque qu'il y avait à demander une participation financière au monde associatif alors que le bénévolat souffre aussi quelque peu de la morosité ambiante. Demander c'était prendre le risque de froisser, de décourager... mais c'était également la formidable opportunité d'opérer un changement radical à Enchenberg où la gratuité totale a depuis si longtemps été de mise... principe que l'on pouvait à juste titre considérer comme intenable.

Aujourd'hui, ou plutôt depuis ces derniers jours, cette véritable révolution culturelle a eu lieu avec l'adhésion de nos valeureux footballeurs à ces idées. Avec la mise en place d'une chaudière à copeaux de bois, copeaux qui seront intégralement achetés par l'association, nous venons d'opérer un immense changement et je tiens ici à remercier très chaleureusement Mrs FATH et GLASER, les Présidents de la Sportive Française d'Enchenberg et de la section Vétérans ainsi que tous les membres de leurs comités respectifs d'avoir permis ce pas vers le partage des coûts de l'énergie. Messieurs, vous venez d'instituer ce rapport gagnant/gagnant qui vous place vous d'un côté et tout Enchenberg de l'autre. Bravo ! Et l'avenir peut nous laisser espérer une adhésion plus large à ces idées...

Pour l'heure, demain est synonyme de projet de réfection de voirie pour l'année 2013 et la prochaine réunion du Conseil Municipal devrait décider du choix définitif du secteur géographique de ces futurs travaux.

Travaux qui vont également se prolonger en forêt communale où M BICHLER, mon adjoint, s'occupera désormais de la réception des lots de bois.

Nous avons entendu les suggestions et vos remarques et je crois également que nous y gagnerons tous en vous permettant d'accélérer la réception puis l'enlèvement du bois de notre massif forestier.

En matière d'espace naturel, l'avenir passe également par notre volonté d'acquisition des "biens sans maîtres", ces terres laissées en friche, sans propriétaire connu et listées par la commission des finances de la commune. Pourquoi cette volonté d'acquiescer ces biens ?

Par souci, en premier lieu, de remettre à la disposition de la collectivité une terre qui pourra faire l'objet d'une procédure d'échange, d'un acte de vente, en résumé, il sera possible de remettre dans le circuit des transactions, des biens aujourd'hui inaccessibles à tous. Il me semblait par ailleurs également essentiel d'augmenter la réserve foncière de la commune

à l'heure où les spéculations autour des vergers, des forêts... de toutes les terres vont bon train. Bien évidemment, il faut se féliciter de ces entrepreneurs qui par leurs projets apporteront certainement une part de dynamisme à notre commune mais je crois que nous devons rester vigilant face à ces transactions effrénées.

Je crois qu'il est prudent pour la commune de veiller à rester présente au "Lensch", au "Rummelsgarten", au "Kremmel"... partout où vos grands parents déjà cultivaient, où vous ramassiez des champignons, où vos enfants s'amusaient... tant que la commune conservera des parcelles sur l'ensemble du ban et sera ainsi présente partout, vous le serez également !

Mais au-delà des actualités administratives de la commune, il y a également « tout le reste »... et quel reste !

Lors de la fête du 150^{ème} anniversaire de notre église dont tant de nos voisins du Bitcherland et d'ailleurs en parlent encore, je vous faisais part de ma fierté de représenter un village d'où se dégage une telle dynamique, une telle volonté d'entreprendre...je pense à Mme HECKEL qui va une fois de plus mettre « sa troupe en ordre de bataille » pour le marché de Noël, nos enseignantes qui ont fait le pari d'organiser pour leurs élèves un voyage à Paris en 2013, à nos arboriculteurs qui vont jusqu'à montrer leur passion dans les écoles des villages voisins, à vous les "maçons du cœur" qui avez travaillé d'arrache-pied autour de la chapelle...et il y en aurait tant d'autres à citer : des discrets et des anonymes qui œuvrent en toute discrétion pour l'intérêt collectif.

Leur énergie, votre dynamisme participent incontestablement à la dynamique d'attraction d'Enchenberg.

Merci à eux, merci vous tous.

Votre Maire
Laurent HEN

La Tribune d'Enchenberg

Le Sommaire

1. Le Mot du Maire	
2. Le Sommaire	10/11 Le banc des écoliers
3. Les infos pratiques/Agenda	12. Cantine et périscolaire
4. Les infos locales	13. Les Travaux
5. Informations générales	14. Les Echos du Conseil Municipal
6. La page Mariage	15. Le Lotissement
7. La page des Associations	16. Foyer d'accueil « FLEUR DE VIE »
8. Les manifestations de la Commune	17. Questions/ Réponses
9. Hawwespatze à l'honneur	18. Livre "Sur le pas de la porte de mon école"



SP PNEUS

EN HENBERG

Généraliste

VENTES ET MONTAGE PNEUS

Jantes Alu / tôle

Pieces détachées



ENTRETIEN / VIDANGE

Disques / Plaquettes - Echappement
Rotules - Amortisseurs – Kit Distribution



Démonte pneus robotisé
De 13 à 32 pouces

Horaires: Lundi au Vendredi: 9h à 12h / 13h à 18h
Samedi: Sur RDV

06 75 44 34 35  **09 61 63 34 06**

N° Siret: 75360743100016

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi	<i>fermée</i>	- 14h à 17h
Mardi	9h à 12h - 14h à 17h	
Mercredi	9h à 12h - <i>fermée</i>	
Jeudi	9h à 12h - 14h à 17h	
Vendredi	9h à 12h - 14h à 17h	

PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS :

Mardi	17h à 18h30
Vendredi	17h à 19h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE ROHRBACH LES BITCHE POUR LES PARTICULIERS :

Lundi	<i>fermée</i>	- 13h à 17h
Mardi	10h à 12h - 14h à 17h	
Mercredi	10h à 12h - 14h à 17h	
Jeudi	10h à 12h - 14h à 17h	
Vendredi	10h à 12h - 14h à 17h	
Samedi	9h à 12h - 14h à 17h	

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Le mercredi

HUILES USAGEES ET BATTERIES :

A déposer le *VENDREDI* de 10h45 à 11h45 à l'atelier municipal situé 2 impasse des écoles (en face du foyer d'accueil médicalisé).

CONTENEURS A VERRE, VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

Au parking de la maison des arboriculteurs située Rue de la Gare (en face de la gare SnCF)

RECUPERATION DE CARTOUCHES D'ENCRE USAGEES

Hall de la mairie aux heures d'ouverture

AGENDA

Samedi 20 octobre 2012

Concert de l'ensemble vocal Métamorphoses organisé par l'espace culturel René Cassin de Bitche en l'église St Pierre d'Enchenberg.

Vendredi 12, 19 et 26 octobre 2012

Vente de pommes et de jus de pommes à la maison des arboriculteurs de 14h à 16h.

Vendredi 9 novembre 2012

Distribution de sacs de tri et de cartes Sydèm'Pass de 14h à 19h30 à la salle polyvalente.

Samedi 10 novembre 2012

1^{ère} battue de chasse sur le ban de la commune.

Dimanche 11 novembre 2012

Commémoration de l'Armistice au monument aux morts devant l'église St Pierre d'Enchenberg

Mercredi 14 novembre 2012

Ramassage des objets encombrants. Veuillez sortir vos objets la veille.

Vendredi 16 novembre 2012

Réception du Concours communal des maisons fleuries au presbytère à 19h.

Mardi 20 novembre 2012

Don du sang de 15h à 19h à la salle polyvalente.

Samedi 8 décembre 2012

2^{ème} battue de chasse sur le ban de la commune.

Dimanche 9 décembre 2012

Marché de Noël organisé par l'Inter association à la salle polyvalente.

Vendredi 14 décembre 2012

Repas de Noël des membres de l'association des Joyeux Seniors à l'Auberge Sainte Vère.

Vendredi 14 décembre 2012

Concert de la chorale ECLIPSE organisé par l'association St Joseph à la salle polyvalente. Concert à but caritatif.

Dimanche 16 décembre 2012

Repas de Noël des seniors organisé par la commune à la salle polyvalente.

Samedi 26 et Dimanche 27 janvier 2013

Exposition de pigeons de race organisée par le pigeon club Sarreguemines-Bitche, à la salle polyvalente.



INFOS-LOCALES



REDOTATION DE SACS DE TRI

La prochaine dotation des sacs de tri et de **Cartes SYDEM'PASS** aura lieu le

⤵ VENDREDI 9 novembre 2012

A la salle polyvalente de 14h00 à 19h30



REGLES DE DOTATION EN SACS MULTIFLUX

Le Sydème souhaite informer les habitants de son territoire d'une modification des règles de dotation des sacs multiflux distribués.

En effet, les instances du Sydème ont décidé d'effectuer un test relatif à la distribution des sacs bleus clairs de 50L en raison du faible retour dans les bacs roulants des ménages lors de la collecte.

Par conséquent, lors des permanences de redotation en sacs, les ambassadeurs du tri ont reçu pour consigne de ne plus distribuer de sacs bleus clairs aux particuliers.

Cependant, ils proposeront aux usagers qui le souhaitent un rouleau de sacs bleus foncés de 30L supplémentaire (notamment pour les cas particuliers : couche-culotte, enfants en bas âge, litière de chats, etc.).

Les sacs bleus clairs de 50L seront donc réservés, pendant cette période de test, aux professionnels, aux établissements publics ainsi qu'aux administrations et services communaux.

Le sydème vous remercie pour votre compréhension.

Numéro vert : 0 800 600 057

CARTE SYDEM'PASS

Une carte à puce RFID et à code barre est également remise à chaque foyer ou professionnel du territoire : **le Sydem'pass.**

La présentation de **cette carte personnalisée avec le logo de chaque collectivité** permet d'accéder à toutes les informations relatives aux dotations. En effet, cette carte permet d'**optimiser la recherche des usagers** dans la base de données mais aussi de rendre la distribution des sacs multiflux **plus fluide.**

Cette *carte intelligente* présente des fonctionnalités également évolutives : **distribution automatisée** des sacs Multiflux, **contrôle d'accès** en déchèterie, **contrôle des dépôts**, etc...

Une seule et unique carte sera remise à chaque foyer ou professionnel **en main propre** lors des permanences de redotation multiflux ou en mairie sous présentation d'un justificatif de domicile ou du numéro K-bis.



En cas de perte, de vol ou de dégradation de la carte, la seconde carte sera payante et son retrait se fera obligatoirement

après des services du Sydème.

Si un usager retrouve l'une de ces cartes, nous l'invitons à nous joindre au numéro vert du Sydème au **0800 600 057** afin que nous puissions récupérer la carte.



LA POUBELLE BI'SACS

A chaque foyer est proposé une poubelle bi'sacs. Elle est mise à disposition par le Sydème et reste donc la propriété de ce dernier. **En cas de déménagement, elle doit rester dans le logement pour lequel elle a été attribuée.**

Elle est garantie 5 ans et cette garantie est valable jusqu'en 2014. **Si elle est cassée, une neuve est remise en échange.** Au-delà de cette garantie, le foyer devra payer 30 € pour un échange. Les poubelles bi'sacs cassées ne doivent en aucun cas être jetées en déchèterie.



COURS D'INFORMATIQUE

M FAGANT de Goetzenbruck propose **LE MERCREDI** des cours d'informatique pour tout âge avec programme individualisé, dans la salle pédagogique de l'école élémentaire. Le tarif par séance est de 15 €.

➔ **Première séance : mercredi 10 octobre à 9H**

Toute personne intéressée peut le contacter au ☎ **03 55 17 46 22** ou **06 36 76 82 16**



BATTUES DE CHASSE

M KOCH Emil, adjudicateur du lot unique de la chasse communale vous informe des prochaines battues de chasse qui auront lieu aux dates suivantes :

- ◆ **Samedi 10 novembre 2012**
- ◆ **Samedi 8 décembre 2012**

A noter que des tirs de nuit aux sangliers sont également pratiqués sur le lot communal pour la saison de chasse 2012/2013.

INFOS-GENERALES



LES SOLDES D'HIVER

Les soldes d'hiver 2013 débuteront le mercredi 09 janvier 2013 à 8h du matin et se termineront le mardi 12 février 2013. Elles durent 5 semaines.

Quelques Exceptions :

Pour les départements suivants, les dates des Soldes d'hiver débuteront le

MERCREDI 2 janvier 2013:

Meurthe-et-Moselle, Meuse, **Moselle**, Vosges



TELEVISION NUMERIQUE TERRESTRE

La société Towercast diffuse sur notre commune la Télévision Numérique Terrestre. Afin de répondre aux téléspectateurs, notamment dans le cas d'une mauvaise réception de la télévision, la société a mis en place un numéro d'appel le **0825.625.625** (15 cts/min).

Ce numéro d'appel permet d'une part, d'être informé en cas d'interruption programmée de la diffusion (par exemple pour raison de maintenance) et, d'autre part, il permet de signaler une panne. Ce signalement, après contrôle, permettra un rétablissement rapide du signal.

**Ce service est à votre écoute 24h/24, 7j/7.
Composez le 0825 625 625**



OFFRE D'EMPLOI

Dans le cadre de la distribution des annuaires téléphoniques PAGES JAUNES, la société S PASS DIFFUSION recrute des distributeurs de la commune ou alentour.

Elle propose un contrat à temps partiel aux personnes possédant un véhicule et un téléphone.

Rémunération et indemnité à l'annuaire distribué. Une formation est assurée.



ETHYLOTEST

Depuis le 1er juillet 2012, tout conducteur d'un véhicule terrestre à moteur doit disposer d'un éthylotest à bord de son véhicule (décret

du 28 février 2012).

La verbalisation prévue pour défaut de présentation d'éthylotest devait entrer en vigueur le jeudi 1er novembre prochain.

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement recensées dans certaines régions, le ministre de l'Intérieur Manuel Valls a décidé de reporter cette date : **le contrôle de l'obligation de détention d'un éthylotest et, le cas échéant, la sanction pour défaut de présentation n'entreront en vigueur qu'à partir du vendredi 1er mars 2013.** L'objectif de ce report est de permettre à l'ensemble des conducteurs de s'équiper dans de bonnes conditions et à un juste prix.



INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE EN CAS DE DEMENAGEMENT

Lors d'un déménagement, il est nécessaire de déclarer le changement d'adresse auprès de la commune du nouveau domicile.

Si vous déménagez dans une autre commune **vous devez vous inscrire avant le 31 décembre de l'année en cours** sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une [première inscription](#).

Vous serez ensuite radié automatiquement des listes de votre ancien domicile, sans aucune démarche à effectuer de votre part.

Attention !

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.



MARIAGES 2012

MARIAGES

.... Le 5^{ème} mariage de l'année



*Le 11 août 2012
Le maire a célébré le
mariage civil de
BEHR André 
SCHMIDT Janine*

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés



La page des associations ...



Concours FCI du 22/9/2012 sur leur terrain d'entraînement derrière la salle polyvalente
7 participants étaient engagés

Le CLUB CANIN

Suite à l'Assemblée Générale du comité de l'Association du Club canin d'Enchenberg est composé des membres suivants :

M FUHS Philippe, Président

Letzelter Stéphane, trésorier

Fauster Michel, trésorier adj

Sutter Franck, secrétaire

Frédérico Aurélien, sec. Adj

Assesseurs :

Cordary Edmond

Beck Christian

Gaud Valérie

Belot Céline

Larbre Guillaume

Thiry Gaston

FUHS Philippe
☎ 0684169975

CLUB DE TIR D'ENCHENBERG



Bâtiment du club de tir situé derrière les écoles



L'école de Tir mise en suspens !

A la dernière assemblée générale du 29 juin dernier, un nouveau comité a été élu :

Mme GAENG Sonia, née NEU Présidente

BURLETT Etienne, Vice-Président

SCHREIFF Eric, secrétaire

SCHNEIDER Alain, trésorier

THERIN Sébastien, trésorier adjoint

Assesseurs :

GAENG Claude et GAENG Mélanie

Un nouveau concept de fonctionnement a été adopté dès la rentrée. L'école de tir étant mise en suspens pour au moins une année, le club décide d'ouvrir pour l'instant

un pas de tir au pistolet et à la carabine tous les vendredis soirs à 19h.

⇒ Le pas de tir sera ouvert à partir du vendredi 5 octobre 2012 à 19h

**Renseignements
auprès de Mme GAENG**
☎ 03.87.96.40.94

La page des associations ...



CLUB SOBUKAI ENCHENBERG

Club d'aïkido de l'école
TAKEDA RYU
NAKAMURA HA

- aïkido : l'art du combat à main nue
- iaïdo : l'art du combat au sabre
- jodo : l'art du combat au bâton
- jukenpo : l'art du combat pied poing

Remise des ceintures vertes aux pratiquants de la section jeunes le 29 juin dernier entourés de leurs maîtres d'apprentissage.

Section adultes : les mardis de 19h30 à 21h, les vendredis de 19h à 21h

Section jeunes : les mardis de 18h30 à 19h30, les vendredis de 19h à 20h

Section fitness (aiki-training) : les lundis de 20h à 21h30

Contacts: ACKERMANN Stéphane ☎ 03 72 29 13 57/ 06 79 90 87
FABER Christophe ☎ 03 72 29 15 45 / 06 33 55 48 32

ASSOCIATION SHAKE-DANCE

Mme GOWAN Sylvie, professeur de danse et de chorégraphie, vous propose des séances de DANSE, STEP, AEROBIC, Fessiers-Abdominaux-Cuisse à la salle polyvalente d'Enchenberg.

Section adultes :

Mardi de 9h à 11h

Jeudi de 18h45 à 19h45

et 19h45 à 20h45

Section jeunes :

Maternelle et CP/ Mercredi de 10h15 à 11h15

Primaire : mercredi de 11h15 à 12h15

Adolescents : jeudi de 17h45 à 18h45

Contact : Mme GOWAN Sylvie
☎ 03.87.02.73.61



La page des associations ...



Venez découvrir ses bienfaits pour le corps et l'esprit !

Contact : Mme SPECK Elisabeth
☎ 03.87.96.60.12

GYM SENIORS

La gym sénior c'est pratiquer une activité physique et sportive qui vous donne la possibilité de se retrouver avec d'autres, d'échanger, de communiquer et ainsi d'échapper à la solitude.

Elle vous apporte l'équilibre, la souplesse, la force et l'endurance pour une remise en confiance.

Vous allez redécouvrir votre corps, vous en occuper, le remodeler et conserver vos capacités initiales tout en apprivoisant vos limites.

Mme SPECK Elisabeth assure les cours de gym séniors à la salle polyvalente d'Enchenberg, les

◆ **Mardis de 14h à 15h**

ASSOCIATION LES JOYEUX SENIORS

M HUBER Gérard, Président de l'association des Joyeux Seniors, vous informe du nouveau programme des réunions du 2^{ème} semestre 2012 qui ont lieu au presbytère de la commune :

- ◆ Vendredi 19 octobre 2012
- ◆ Dimanche 21 octobre 2012 (repas à l'auberge Ste Véréne)
- ◆ Vendredi 9 novembre 2012
- ◆ Vendredi 23 novembre 2012
- ◆ Vendredi 7 décembre 2012 (anniversaires du 4^{ème} trimestre)
- ◆ Vendredi 14 décembre 2012 (repas de Noël à l'auberge Ste Véréne)

Contact : M HUBER Gérard
☎ 06 33 29 93 35



Repas des anniversaires à l'Auberge Sainte Véréne

La page des associations ...

ASSOCIATION DES VETERANS

un élan de
générosité !

Pour la nouvelle saison de football 2012-2013, les vétérans d'Enchenberg, on fait preuve d'un grand geste de soutien et de générosité envers les jeunes footballeurs de la S.F.E., avec qui ils partagent la même passion; le ballon rond.

Afin de démarrer cette saison dans de bonnes conditions, ils ont sous l'impulsion de leur comité, décidé d'acheter et d'offrir à ces jeunes pousses deux buts de foot à sept d'une valeur de 1612 € qui ont été installés par leur propre soin, courant août sur le stade municipal.

En effet cette idée germait depuis un certain temps dans la tête de quelques-uns des membres, et c'est avec la recette de la dernière fête du nouvel an qu'a été acquit cet équipement.

Doté jusqu'à présent que de deux buts de foot à sept, les catégories U11 et U13 pourront désormais accueillir leurs adversaires dans de bonnes conditions.



Contact : **Pascal GLASER**

☎ 03 87 96 48 94

SEANCES ZUMBA

Mme PICQ Raphaëlle de Niederbronn-les-Bains, anime également des séances ZUMBA pour enfants de 6 à 12 ans, à la salle polyvalente le

◆ Mercredi de 16h45 à 17h45

◆ Suivie ensuite des séances adultes (1^{er} groupe) de 16h45 à 17h45

◆ Et de 17h45 à 18h45 pour le deuxième groupe.

Contact : **Mme PICQ**

☎ 07 86 53 82 58



La page des associations ...

SOPHRO-RELAXATION



Les séances de sophro-relaxation animées par Mme LAMBRECH Marie-Claire ont repris le mercredi 19 septembre de 20h30 à 21h30 au 1^{er} étage de la salle polyvalente d'Enchenberg.

Contact : **Mme LAMBRECH**



03 87 96 40 04

06 88 01 04 37

LES ARBORICULTEURS

Malgré la rareté des fruits cette année, les membres du syndicat des arboriculteurs ont tout de même réussi à cueillir lors d'une première récolte chez les particuliers 475 kg de pommes et à réaliser 221 litres de jus de pomme.

Ces derniers seront proposés à la vente aux particuliers à la Maison des arboriculteurs (en face de l'arrêt SnCF) le

- ◆ Vendredi 12 octobre
 - ◆ Vendredi 19 octobre
 - ◆ Vendredi 26 octobre
- de 14h à 16h.**

Contact : **M MEYER Gérard**, Président



03 72 29 11 95

ou **Mme CONRAD Helga**, Trésorière



03 87 96 38 43



La 2^{ème} récolte sera effectuée dans leur propre verger et également proposée à la vente.

ASSOCIATION LA RECRE

.....c'est vraiment dommage !

Faute de repreneurs lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre dernier, le comité a décidé de dissoudre l'association LA RECRE. Elle œuvrait depuis octobre 2002 pour le bien-être des enfants du village. Pour le solde des comptes de l'association, le comité décide d'allouer 1500 € à l'école élémentaire afin de les aider à financer le voyage à Paris et 400 € pour les besoins de l'école maternelle.

La page des assos ...

L'INTER ASSOCIATION



L'Interassociation a tenu son assemblée générale à la salle polyvalente le 28 septembre dernier. Deux associations se sont retirées de cette dernière, à savoir l'association LA RECRE suite à sa dissolution et l'Association ST JOSEPH.

Le Comité élu :

HECKEL Micheline, Présidente

VOGEL Nadine, Vice-présidente
BONNOT Rolande, Secrétaire
KUGEL Christian, Secrétaire adjoint
KUGEL Corine, Trésorière
GAENG Sonia née NEU, trésorière adjointe

Assesseurs :

LEININGER COUTELOT Laurence,
LANG Laurent
CONRAD Helga
BICHLER Laurent
GLERON Jean-Claude
MEYER Chantal
MEYER Gérard
GAENG Sonia
BURLETT Etienne
HOFFMANN Cédric
MULLER Gabriel
FATH Sylvain
WEINLAND Martin
WEYANT Jean-Marc
SCHIRMANN Antoine
GLASER Pascal
BOUR Jérôme
MARGUIER Richard

Elle est composée de 11 membres :

- ◆ Les Ailes de couleurs
- ◆ Les Arboriculteurs
- ◆ L'Association Sport et Loisirs d'Enchenberg
- ◆ L'Amicale des Sapeurs Pompiers Enchenberg-Montbronn
- ◆ L'Association de sauvegarde de la Chapelle Ste Vère
- ◆ L'Amicale de Tir d'Enchenberg
- ◆ Le Pigeon Club section Bitche-Sarreguemines
- ◆ L'Association des vétérans
- ◆ La Sportive Française d'Enchenberg
- ◆ Le club " Gym Senior"
- ◆ La Commune d'Enchenberg



Manifestations de la Commune



150^{ème} anniversaire de l'Eglise St Pierre

C'est le dimanche 26 août dernier que fût célébré le 150^{ème} anniversaire de l'église St Pierre d'Enchenberg.

Les habitants de la commune qui le souhaitaient avaient la possibilité de se parer d'un beau costume d'époque pour défiler depuis la salle polyvalente jusqu'à l'église St Pierre.



La Sainte Vierge était également honorée ce jour là.



Près de 400 personnes ont participé au repas servi par les membres de l'association St Joseph et de bénévoles.



L'Harmonie du pays de Bitche ainsi que l'Harmonie de Hangard ont rehaussé les festivités tout au long de la journée.



Harmonie de Hangard



Manifestations de la Commune

Commémoration du 14 juillet



C'est devant le parvis entièrement réaménagé du monument aux morts de l'église St Pierre d'Enchenberg que le Maire Laurent HEN, les maires honoraires Mrs GAMEL Rodolphe, RIMLINGER Raymond ainsi que la délégation des sapeurs pompiers Enchenberg-Montbronn et les militaires de réserve ont déposé une gerbe en l'honneur de ceux qui sont tombés lors des guerres 14/18 et 39/45.



C'était également l'occasion d'honorer M GAMEL Rodolphe par la remise de la médaille du souvenir français par M SCHMITT Arsène, Président de l'association Le Souvenir Français, section de Bitche.



Les conscrits ont eux aussi participé à la commémoration en hissant le drapeau français.





"Hawespatze à l'honneur"!



À L'occasion du 90^{ème} anniversaire le 23 août dernier de Mme WEINLAND Marie épouse NEU,



À L'occasion du 90^{ème} anniversaire le 13 septembre dernier de Mme MULLER Jeanne ép. MEYER

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux !



Sur le banc de l'école

Photo de la rentrée des classes du mardi 4 septembre 2012 pour 108 élèves au total



L'école élémentaire dirigée par Mme MARGUIER Cécile, accueille 70 élèves pour 3 classes :

Mme BAUER Adeline prend en charge 26 élèves (12 CP + 14 CE1)

Mme HOFFMANN Suzanne prend en charge 23 élèves (11 CE2 + 12 CM1)

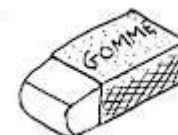
Mme MARGUIER assistée de Mlle Bérangère DEBROTICK prend en charge 21 élèves (7 CM1 + 14 CM2)

L'école maternelle « Les Boutons d'Or » dirigée par Mme MUNICH Fabienne accueille 38 élèves

Mme BLATT Josyane prend en charge 18 élèves (13 en petite section + 5 en moyenne section)

Mme MUNICH prend en charge 20 élèves (6 en moyenne section + 14 en grande section)

Toutes deux sont assistées de Milène et Cindy, les aides maternelles.



Sur le banc de l'école

Fête de départ
de
M BLATT
Gérard

...Au Revoir M BLATT

Affecté depuis le 01/9/1995 à l'école élémentaire d'Enchenberg, M BLATT Gérard, professeur des écoles, a pris sa retraite le 5 juillet dernier.

Entouré des enfants, des parents d'élèves, de M RIMLINGER, Conseiller pédagogique, le Maire Laurent HEN lui offre au nom de la commune un service à whisky en cristal pour le remercier de toutes ces années d'enseignements.

Ses derniers élèves de l'année scolaire 2011/2012 (CP et CE1) lui ont offert un miroir sous forme de tableau portant l'inscription de leurs prénoms.



Nous lui souhaitons une agréable retraite.

Programme
Un fruit pour la
récré



En raison du succès de l'opération « Un fruit pour la récré » la Commune a décidé de la reconduire pour la 4^{ème} année consécutive.

Ce programme est cofinancé par l'Union Européenne et l'objectif est de redonner l'habitude, le goût et le plaisir aux enfants de consommer des fruits et des légumes.

Mme VOGEL Nadine, Adjointe déléguée aux affaires scolaires, se charge de distribuer tous les jeudis matin aux enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire, les fruits et légumes sélectionnés pour le trimestre.

1^{er} TRIMESTRE 2012/2013

Jeudi 27 septembre	quetsches
Jeudi 4 octobre	raisin
Jeudi 11 octobre	carotte
Jeudi 18 octobre	poire
Jeudi 25 octobre	pomme

Sur le banc de l'école



C'est à l'initiative des conseillers pédagogiques des circonscriptions de Sarreguemines Est et Ouest, des bibliothèques pédagogiques, du Crédit Mutuel ainsi que de la Fondation pour la Lecture du Crédit Mutuel qu'est né le projet « **Sur le pas de la porte de mon école...** ».

Il s'agissait pour les enfants des écoles primaires (élémentaires et maternelles) d'écrire un itinéraire pédestre au départ de leur école ayant pour objectif la mise en évidence des particularités de leur village : patrimoine, curiosité, musée...

Ainsi, près de 1000 élèves des deux circonscriptions, soit 42 classes, ont adhéré au projet dont la classe de **Mme HOFFMANN Suzanne et ses élèves du CE2-CM1 de l'école d'Enchenberg**.

Les 25 élèves de la classe ont joué aux détectives afin de mettre en exergue les trésors de leur village. Ils ont posé un regard actif et éclairé sur leur patrimoine architectural et leur environnement proche. Rien n'a été omis : les légendes concernant Enchenberg, l'origine du nom du village, la superficie, l'utilité et l'histoire des différents monuments. Ils ont réinvesti l'espace par l'identification d'un itinéraire peut-être oublié de certains.

Ce travail de longue haleine a entraîné les enfants sur les chemins de la lecture et de l'écriture : questionnaires, textes historiques ou descriptifs... ont été élaborés à grand renfort d'outil informatique et de photographies ; une carte légendée construite par les enfants est venue finaliser ce parcours d'environ 5 kilomètres autour d'Enchenberg. Pour récompenser ces chercheurs-écrivains, la publication de leur travail dans un très beau guide contenant 23 itinéraires de Bitche à Sarreguemines et Sarralbe en passant évidemment par Enchenberg.

Les enfants se sont vus remettre, individuellement, un exemplaire du guide, au mois de juin dernier, sous l'œil fier de leur enseignante ainsi que des applaudissements des parents. Par ailleurs, vous pourrez consulter un exemplaire de ce guide à la mairie du village.

.....A voir et à découvrir !

La cantine et le p riscolaire

Nouveau Mat riel A la Cantine

Du nouveau mat riel a  t 
Install    la cantine :

- Un r frig rateur
- Un plan de travail

Vu l'augmentation constante de la fr quentation de la cantine et du p riscolaire, ce plan de travail permettra   l' quipe d'animation d'avoir du coup un espace de travail beaucoup plus pratique.



Pour votre information, sachez que la fr quentation de la **cantine** a augment  de **+20 %** en 2012 par rapport   l'ann e scolaire 2010/2011. Celle du **p riscolaire** a fait un bond de **+50,60 %**.



Et au P riscolaire



Depuis la rentr e scolaire, les enfants qui fr quentent le p riscolaire sont ravis de pouvoir regarder un DVD.

En effet, la commune y a install  un lecteur DVD et un  cran TV.

Il est tout   fait possible pour les enfants d'apporter leur DVD pr f r .



Echo du Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

Dès l'obtention du permis d'aménager du lotissement "Les Marguerites", le Conseil Municipal autorise le maire à vendre les parcelles avant l'achèvement des travaux. Il fixe le prix de vente de l'are constructible à 3 300,-€ HT soit **3 946,80 € TTC**.

Dans le cadre des travaux relatifs à l'opération d'agrandissement de la salle polyvalente par l'adjonction de réserve, il autorise le maire à signer l'avenant d'augmentation avec l'entreprise JUNG BRAGARD de Rohrbach-lès-Bitche pour le lot plâtrerie et flocage.

Marché initial : 16 129,60 € HT

Avenant n°1 : 2 580,40 € HT

Nouveau montant du marché : 18 710,- €

A compter du 3 septembre 2012, attribution du poste d'agent de cantine et périscolaire en contrat aidé CAE à Mlle HELMER Tania de Montbronn. L'agent sera rémunéré sur la base du smic horaire pour 20 heures par semaine et une durée de 6 mois.

Demande le renouvellement du contrat CAE de l'agent de cantine et périscolaire Mlle NIRRENGARTEN Pauline de Goetzenbruck pour 20 heures par semaine à compter du 6 septembre 2012.

Décide de rembourser 1200,-€ représentant les frais de la fête de la musique du 21 juin dernier, à l'association St Joseph.

Décide d'allouer une subvention de 83,40€ à l'Association St Joseph pour le remboursement de la facture d'abonnement de l'hébergeur du site "ENCHENBERG.FR"

Décide d'allouer une subvention de 113,60€ à l'USEP de la Circonscription de Sarreguemines Est.

Décide d'accepter la participation de 1 727,-€ de la Fabrique de l'Eglise pour l'acquisition de matériel pour l'église.

Accepte le chèque d'un montant de 430,56 € de l'entreprise LOCAM pour le remboursement du dernier loyer du duplicopieur.

Suite au départ d'un des locataires de la maison des sœurs, le Conseil Municipal décide de louer le logement du 10A Rue Centrale à Mme KIEFER Monique et modifie le contrat de bail à compter du 1^{er} septembre 2012.

Il décide de ne pas allouer de subvention à la ligue contre le cancer de la section Moselle, au Secours Populaire Français de Metz, au Football Club de Metz.

Dans le cadre du programme des travaux d'exploitation 2013 établi par l'O.N.F il décide la réalisation d'une vente de bois de chauffage (environ 320 stères) issu d'un mélange de rémanents d'exploitation majoritairement, bois abattus par l'entreprise, et quelques bois sur pied de faible diamètre dans les parcelles 1A et 2B. Cette vente sera strictement réservée aux habitants de la commune.

La vente de bois de chauffage se fera

à « l'unité de produit » : prix par stère, lot réceptionné par Laurent BICHLER, Maire-Adjoint, paiement effectué après réception.

La commune versera à l'ONF une prestation conventionnelle fixée à 1,60 € HT / stère pour la matérialisation des lots.

Il décide de mettre en location à M VOGEL Cyril, selon le régime des baux ruraux, pour une durée de 9 ans, les terrains communaux inscrits au cadastre de la commune au lieu dit "Bildstoeckel" " d'une superficie de 21,20 et "Frauenholz" de 10,70 ares au prix d'un loyer annuel de 29.68 € (indexé selon l'indice de fermage).

Il décide d'établir une convention d'exploitation au tarif basé sur la location de terres nues soit 11,62 € par an à M BURLETT Fabrice pour la parcelle n°67, au lieudit "Mansfeld" d'une superficie de 12,49 ares.

Il demande le concours du nouveau Comptable public Mme Laetitia DORCKEL-ALTMAYER pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable,

D'ACCORDER l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 au taux de 100 % par an.

D'ATTRIBUER cette indemnité à compter de l'année 2013 et jusqu'à la fin du mandat du Conseil municipal.



TRAVAUX

TRAVAUX DE CARRELAGE SALLE OFFICE DE LA SALLE POLYVALENTE

Les derniers travaux de pose de carrelage par l'entreprise JUNG-BRAGARD de Rohrbach-lès-Bitche ainsi que la pose de l'électricité par notre service technique ont été entrepris dans la salle d'office de la salle polyvalente. Cette dernière servira comme local de préparation des pizzas-flamms et grillades.



RECONSTRUCTION D'UN MUR DE LA CHAPELLE STE VERENE

L'ancien mur de la deuxième station du chemin de croix détruit était enseveli sous la terre. La souche de l'ancien frêne pleureur a donné du fil à retordre aux bénévoles étant donné que les racines allaient sous la grotte de Lourdes.



Les bénévoles de l'association de sauvegarde de la Chapelle Sainte Véréne ont reconstruit le mur devant la 2^{ème} station du chemin de croix, dont les restes de pierre étaient totalement ensevelis sous la terre, cité dans le procès Koch de 1870.

ACQUISITION DE NOUVEAU MATERIEL



La salle polyvalente s'est dotée d'une nouvelle machine KARCHER pour laver le sol. Elle a été acquise avec tous les accessoires au prix de 3 497,50 € TTC.



Lotissement "Les Marguerites"



...Suite du projet

Un permis d'aménager pour le lotissement "Les Marguerites" a été déposé par la mairie en date du 16 juillet 2012 à la Direction départementale du Territoire. Le délai d'instruction est généralement de 3 mois à compter de la date du dépôt de la demande.

Dès l'obtention de ce dernier, la commune lancera les appels d'offres pour le choix des entreprises qui réaliseront les travaux de viabilisation.

Mais avant l'achèvement de ces travaux et après obtention du permis d'aménager, le Conseil Municipal a décidé, lors de la séance du 31 août dernier, de vendre les parcelles du lotissement et de fixer le prix de l'are constructible à 3 300,- €HT soit 3 946,80 € TTC.

Le 29 octobre devrait débiter les fouilles archéologiques préventives obligatoires avant tout démarrage de travaux d'aménagement. Ces fouilles consistent à réaliser des tranchées d'une profondeur de 2 m sur une longueur de 10m et une largeur de 2m, suivant un maillage en quinconces. Ces dernières devraient s'étaler sur 10 jours.



FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE

« Fleur de vie »



Partenariat entre la médiathèque Joseph Schaefer et le Foyer d'Accueil Médicalisé « Fleur de Vie »

Un partenariat entre la médiathèque Joseph Schaefer de Bitche et le Foyer d'Accueil Médicalisé s'est créé il y a quelques mois.

Une fois par mois, quelques résidents du foyer, accompagnés par l'équipe éducative, se rendent à la médiathèque afin d'emprunter des documents. Les résidents intéressés peuvent ainsi emprunter des livres, CD ou DVD à titre individuel. Les éducatrices utilisent également quelques ouvrages lors d'ateliers avec les pensionnaires du foyer : découverte et travail autour d'un thème précis, recherche d'idées de bricolage, de recettes de cuisine choisies et réalisées avec les résidents...

La médiathèque de Bitche a des axes de travail prioritaires : le personnel a pour mission de travailler avec certains publics, dont les personnes atteintes d'un handicap. Ce partenariat entre les deux établissements fait donc partie intégrale de leur fonction.

Une fois par trimestre, Nacira, Odile et Christelle, trois bibliothécaires de la médiathèque, interviennent également au foyer pour conter quelques histoires aux résidents.

Enfin, dans le cadre de manifestations départementales telles que « Lire en fête » et « Insolivre », la médiathèque fait ponctuellement appel à des conteurs. Ces professionnels interviennent au foyer et font découvrir aux résidents contes, chansons et poésie...



QUESTIONS-REponses

Question n°1 :

1. A qui puis-je m'adresser pour des dégâts de sangliers ?

Réponse:

Des dispositions particulières ont été instaurées dans les départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et la Moselle pour l'indemnisation des dégâts causés par les sangliers.

« **Art. L. 429-27.** - Il est constitué, dans chacun des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, un fonds départemental d'indemnisation des dégâts de sanglier, doté de la personnalité morale.

Les fonds départementaux d'indemnisation des dégâts de sanglier ont pour objet d'indemniser **uniquement les exploitants agricoles des dégâts causés aux cultures par les sangliers**. Ils peuvent mener et imposer des actions de prévention.

Toute demande d'indemnisation (document disponible en mairie) pour des dommages causés par les sangliers est adressée, dès la constatation des dégâts, au fonds départemental, qui délègue un estimateur pour examiner de manière contradictoire les cultures agricoles endommagées. L'estimateur remet séance tenante ses conclusions sur l'imputabilité des dégâts aux sangliers, leur ancienneté, la superficie affectée par ces dégâts, le taux d'atteinte de cette superficie et la perte de récolte prévisible.

⇒ **A noter qu'aucune demande d'estimation ou d'expertise judiciaire n'est recevable après la récolte des cultures agricoles endommagées.**

⇒ **Pour tous les autres administrés non exploitants, il n'est prévu aucune possibilité d'indemnisation.**

Question n°2:

1. Pourquoi le traçage de la signalisation de la Rue Centrale a-t-il tardé à être effectué ?

Réponse :

Suite aux travaux d'aménagements de la Rue Centrale, un nouvel enrobé a été posé en date du 10 juillet 2012. Afin de pouvoir garantir l'adhésion du marquage au sol, il a été nécessaire de laisser ressuer le nouvel enrobé pour que l'huile qu'il comporte puisse s'évacuer. C'est pourquoi il a fallu

respecter un certain délai avant de procéder au marquage de la signalisation sur la chaussée.

Réponse donnée par M MASSON, Maître d'œuvre de la société ERA, chargé des travaux d'infrastructure.

Question n°3 :

3. J'ai acheté une machine à laver et la notice m'indique que je dois me renseigner sur le taux PH de l'eau de ma commune afin de la régler sur ce paramètre.

Réponse:

Le **titre hydrotimétrique (T.H)** ou **dureté de l'eau**, est l'indicateur de la minéralisation de l'eau.

Le **pH**, qui est l'abréviation de **potentiel hydrogène**, est un paramètre servant à définir si un milieu est acide ou basique ; c'est-à-dire si l'eau est agressive ou non.

L'Agence régionale de santé procède régulièrement aux analyses d'eau sur différents points de contrôle dans la commune. Le contrôle effectué en date du 14 août 2012 fait apparaître un taux PH de 7,50.

Question n°4 :

4. J'ai un véhicule à vendre. Ais-je le droit de stationner sur le trottoir en attendant de trouver un acquéreur ?

Réponse:

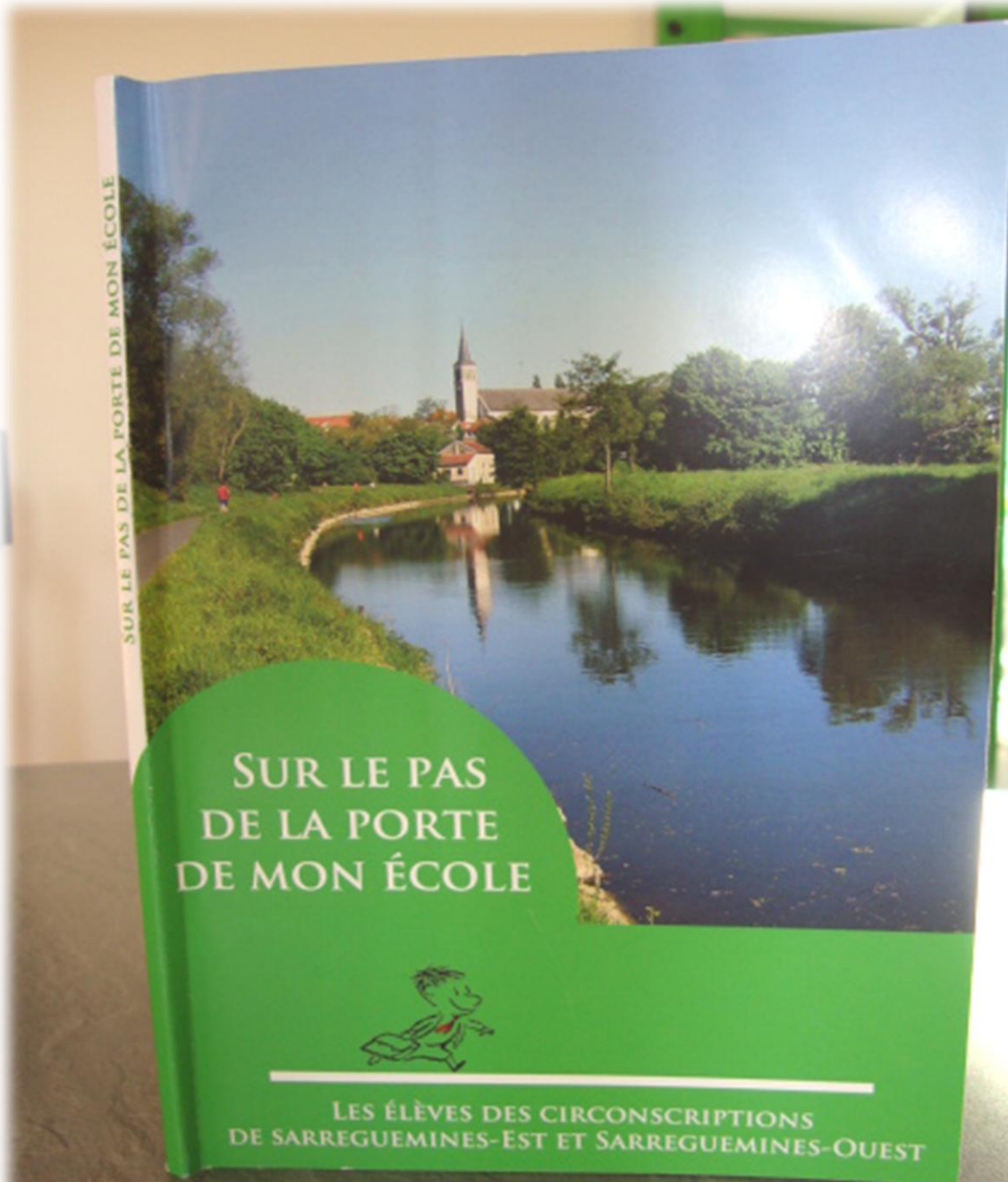
Le trottoir fait partie du domaine public.

Si des véhicules se trouvent sur une voie, publique ou privée, ouverte à la circulation publique, le code de la route leur est applicable ; parmi les cas d'infractions prévues par lui et justifiant le recours à la procédure de mise en fourrière figure le **stationnement abusif**, défini à l'article R 417-12 comme **le stationnement ininterrompu en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant plus de sept jours**.

La loi permet l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules abandonnés avant identification du propriétaire. La recherche du propriétaire aura lieu après l'enlèvement.

Les frais d'enlèvement, de garde en fourrière, d'expertise et de vente ou de destruction du véhicule sont à la charge du propriétaire.

N'hésitez pas à nous transmettre vos questions. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre lors de la prochaine publication.



"Sur le pas de la porte de mon école" livre réalisé par les enfants de la classe CE2/CM1 de Mme HOFFMANN.

Livre à consulter en mairie